

Le 22 avril 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska le mercredi 22 avril 2026 à 19h30, dans la salle municipale, située au 531, rue de l'Église Sud, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillers Steeves Bouchard, Marc Landry, Gérald Desrosiers et les conseillères Ann-Sophie Marin, Christiane Picard et Cynthia Ouellet. Sous la présidence de Madame Annie Levasseur, mairesse, formant quorum.

Était également présent Monsieur Cédric Lauzon, directeur général et greffier-trésorier.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame Annie Levasseur déclare la séance ouverte.

2026-04-075

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le directeur général et greffier-trésorier fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Ann-Sophie Marin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

2026-04-076

ACQUISITION D'UN TRACTEUR

CONSIDÉRANT les besoins croissants de la municipalité en matière d'entretien des infrastructures, des terrains municipaux et du réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition d'un tracteur permettrait d'améliorer l'efficacité et la productivité des employés municipaux dans l'accomplissement de leurs tâches, tout en contribuant à l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail;

CONSIDÉRANT QUE cet équipement favoriserait l'intégration à l'interne de certains travaux actuellement confiés à des sous-traitants, permettant ainsi une meilleure gestion des opérations et des économies à moyen et long terme;

CONSIDÉRANT QUE cet achat contribuerait à accroître l'autonomie de la municipalité dans la réalisation de ses travaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à une évaluation de ses besoins ainsi qu'à une analyse des prix auprès de trois fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur offrant la meilleure combinaison de prix et de conformité aux besoins de la municipalité est Garage N. Thiboutot de Saint-André-de-Kamouraska;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents ;

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un tracteur modèle Kubota M7060, au coût de 95 300 \$, incluant un loader et une fourche à palette, ainsi qu'un souffleur au coût de 11 500\$ pour un montant total de 106 809 \$, auprès du fournisseur Garage N. Thiboutot de Saint-André-de-Kamouraska ;

QUE cette dépense soit financée à même le surplus accumulé de la municipalité;

QUE le directeur général, Cédric Lauzon, ainsi que la mairesse, Annie Levasseur, soient autorisés à procéder à l'achat et à signer tout document relatif à cette acquisition.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2026-04-077

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Christiane Picard

Et résolu à l'unanimité, la clôture et la levée de la séance à 19h34

Signature du procès-verbal :

Annie Levasseur
Mairesse

Cédric Lauzon
Directeur général et greffier-trésorier

Note :

« Je, Annie Levasseur, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Mairesse